



Chers amis en CVX,

Que la paix de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous !

Au cours de cet été l'hémisphère nord a enregistré des pluies diluviennes, avec les conséquences dramatiques que l'on sait, pour certaines populations. Dans le même temps, à Johannesburg, dans le cadre de la Conférence mondiale sur le Développement Durable, d'autres se sont engagés dans la lutte pour un développement mondial plus juste. Ces militants nous ont rappelé la réalité tragique qui fait qu'un sixième de la population mondiale n'a pas régulièrement accès à de l'eau potable. Nous ne cessons de prendre conscience que c'est ensemble que nous devons lutter pour la justice, si nous désirons recevoir la paix que le Seigneur nous offre.

Le Conseil Exécutif (ExCo) de la CVX Mondiale s'est réuni au début du mois d'août et a continué à préparer l'Assemblée Générale de Nairobi 2003. Nous sommes convaincus que la grande diversité de nos expériences acquises en tant que Communauté Mondiale constitue une source de richesses à laquelle nous pouvons puiser pour mieux répondre à l'appel du Seigneur.

Dans le prolongement du numéro 120 de *PROJETOS*, vous trouverez dans ce numéro :

- 1 - une réflexion qui nous aidera à parcourir le chemin d'Itaici à Nairobi,
- 2 - l'objectif de notre prochaine Assemblée de Nairobi,
- 3 - une vue d'ensemble de son programme et
- 4 - les indications pour la préparation dans vos Communautés Nationales respectives, préparation qui, nous l'espérons, impliquera tous les membres des équipes CVX locales.

Puisse le Seigneur nous encourager et nous inspirer tous à bien nous préparer à recevoir cette grâce particulière que représente une Assemblée Générale pour la Communauté de Vie Chrétienne.

En tant qu'amis dans le Seigneur, nous formulons, pour vous-mêmes et pour votre Communauté Nationale, nos vœux les plus chaleureux.

Brigitte Minier
Fernando Salas s.j.

1. D'Itaici à Nairobi

La grâce reçue par la CVX mondiale, au cours de l'Assemblée d'Itaici 98, a été « Notre Mission Commune ». Nous avons rendu grâce au Seigneur de nous avoir ouverts à un horizon plus vaste et commun que nous pouvions appliquer à nos situations nationales respectives.

Très vite nous avons commencé à nous interroger sur la signification de cette mission « commune ». Beaucoup ont pris conscience que cela n'impliquait pas que nous allions tous proposer les mêmes services partout, ni que tous les membres d'une petite communauté auraient le même travail. Durant l'année qui suivit Itaici, nous avons commencé à envisager tout ce que ne signifiait pas l'expression « mission commune », tout en cherchant à trouver une réponse positive.

Peu à peu, nous avons commencé à comprendre qu'avoir une « mission commune » signifiait « partager la responsabilité » de cette mission. Cela requiert un discernement en commun, que nous envoyons et que nous soyons envoyés en mission, que nous nous soutenions les uns les autres dans cette mission et enfin que nous procédions à l'évaluation de notre service. Lorsque nous vivons ensemble tout ce processus,

nous partageons la responsabilité de la mission que le Seigneur nous confie individuellement ou collectivement tout en nous aidant à avancer ensemble dans la même direction à l'intérieur même de notre diversité. Nous sommes à présent appelés à relever le défi de vivre ce processus concrètement dans nos communautés nationales et locales.

En nous mettant en route pour répondre à ce défi, nous réalisons que le Seigneur nous invite à faire un pas supplémentaire. Discerner ensemble, envoyer et être envoyé, nous soutenir les uns les autres et évaluer, cela crée, à tous les niveaux, un nouveau type de relations au sein de la communauté. Cette nouvelle forme de relations nous encourage à être plus apostoliques, mais d'une nouvelle manière... pas seulement en tant qu'individus, mais aussi en tant que corps tout entier. La conséquence de ce processus est que cela transforme petit à petit une communauté d'apôtres en une communauté apostolique.

2. L'objectif de l'Assemblée Générale de Nairobi (30 juillet au 8 août 2003)

« ENVOYÉS PAR LE CHRIST, MEMBRES D'UN SEUL CORPS »

« De même, en effet, que le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et que tous les membres du corps, en dépit de leur pluralité, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ. » (1 Cor. 12:12)

L'objectif de l'Assemblée est de demander au Seigneur de nous donner la grâce de mûrir pour devenir une communauté apostolique. Lui seul peut préparer la CVX mondiale à répondre pleinement à cet appel qui nous est fait à « être envoyés par le Christ, membres d'un seul corps ».

Le charisme ignatien est essentiellement apostolique et Jésus nous appelle à « être ses compagnons et à être envoyés prêcher ». (Marc 3, 14.) De nombreuses équipes CVX peuvent, à juste titre, être considérées comme des communautés d'apôtres, étant donné que leurs membres répondent généreusement à l'appel du Seigneur, chacun utilisant les dons qu'il a reçus de Lui. Les réponses aux questionnaires envoyés par le Secrétariat, les comptes-rendus et les contacts noués avec les Communautés nationales nous ont permis de prendre conscience que certaines équipes avaient, d'une manière ou d'une autre, déjà commencé à vivre ce processus : à discerner, à envoyer en mission, à se soutenir et à évaluer ensemble en tant qu'un seul corps. Nous considérons que ces manières de faire sont comme des petites graines prophétiques (Cf. Matthieu 13, 31-32) qui révèlent aujourd'hui le charisme ignatien qui se déploie dans le corps tout entier qu'est la CVX.

Ces petites graines ont aidé l'ExCo à prendre davantage conscience des fruits que porte ce corps qu'est la CVX mondiale, lorsque la responsabilité de la mission est partagée. Nous souhaitons avancer ensemble dans cette direction, en sachant que notre charisme ignatien nous invite à relever d'autres défis au fur et à mesure de notre cheminement. Nous sommes invités à relever ensemble ces défis parce que « de même, en effet, que le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et que tous les membres du corps, en dépit de leur pluralité, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ. » (1 Cor. 12:12)

3. Contenu de l'Assemblée de Nairobi

Compte tenu de tout ceci, voici le contenu de notre Assemblée :

A - L'état actuel de la CVX en tant que corps

Chacune des 53 délégations présentera brièvement sa Communauté Nationale, à l'aide d'un symbole qui, nous l'espérons, sera plus éloquent que des mots. Nous souhaitons prendre mieux conscience de la richesse et de la diversité de la CVX, en tant que corps.

B - Demander la grâce de répondre à l'appel à être un corps apostolique

Le Seigneur nous invite à aller de l'avant et à être un corps apostolique qui se partage la responsabilité de la mission. Nous souhaitons accepter Son appel à discerner et envoyer, à nous

soutenir mutuellement et à évaluer (dans le numéro 120 de *PROJETS*, nous avons donné quelques indications). Nous savons que quelques membres de la CVX, poussés par l'Esprit du Seigneur, ont déjà fait les premiers pas dans cette direction. Nous voulons reconnaître la dimension prophétique de ces actions inspirées et les considérer comme un appel particulier fait à ce corps qu'est la CVX. Nous demanderons la grâce d'être conscients de cet appel et d'y répondre pleinement.

C – Appelés à nous exprimer en tant que corps apostolique

Nous commencerons par nous occuper des effets et des conséquences de notre mûrissement en tant que corps apostolique. Premièrement, nos relations au sein de la CVX commencent à changer à tous les niveaux, comme nous le suggérons dans le numéro 120 de *PROJETS*. En effet, cela découle de notre volonté de partager la responsabilité de la mission. De même, notre présence au sein de la société et de l'Eglise sera-t-elle différente et davantage perceptible, lorsque nous évoluerons et que d'apôtres bien formés, nous deviendrons un corps apostolique dont les membres seront étroitement soudés les uns aux autres. Nous souhaitons évaluer notre implication actuelle dans les questions politiques, sociales et ecclésiales et recevoir le charisme de la CVX comme un don pour le monde. Nous souhaitons éveiller le désir de répondre plus vigoureusement encore à la mission qui nous a été confiée.

D – Collaboration avec la Compagnie de Jésus dans la mission

Nous considérons le charisme ignatien comme un héritage vivant que la Communauté de Vie Chrétienne partage principalement avec la Compagnie de Jésus. La CVX et la Compagnie ont exprimé leur intention de collaborer l'une avec l'autre, au service des autres, conformément à la mission reçue. Nous utilisons à présent, toutes les deux l'expression «Partenariat en mission». Cela démontre que notre relation a évolué au cours 34 années qui se sont écoulées depuis l'adoption des premiers Principes Généraux de la CVX. Un tiers environ des participants à l'Assemblée Générale seront des Jésuites. Nous souhaitons partager avec eux nos expériences et nos souhaits. Ensemble, nous voulons définir la meilleure manière d'organiser nos relations pour que les deux corps apostoliques puissent croître dans leur collaboration à la mission.

E – Structures et processus pour la CVX en tant que communauté apostolique

Nos manières de procéder et les structures qui nous soutiennent doivent être en cohérence avec notre désir de répondre, dans le monde d'aujourd'hui, à l'appel à mûrir en tant que communauté apostolique. Nous souhaitons évaluer et faire des suggestions de processus et de structures visant à favoriser une meilleure réponse. Nous souhaitons inclure dans notre réflexion tous les niveaux de la CVX : les communautés locales, régionales, nationales, ainsi que le corps qu'est la CVX Mondiale. Nous souhaitons un renforcement de notre cohérence interne, pour que, en tant que corps apostolique, nous soyons présents, avec davantage de compétence encore, dans la société et dans l'Eglise.

F – Election de l'ExCo de la CVX mondiale

Nous savons que, conformément à l'art. 13 des Principes Généraux, « la Communauté Mondiale de Vie Chrétienne est gouvernée par l'Assemblée Générale, qui en définit les normes et la politique, et par le Conseil Exécutif chargé de leur application courante ». La démarche prudente et consciencieuse de discernement et les décisions prises par l'Assemblée se termineront par un ultime discernement en vue de l'élection du nouveau Conseil Exécutif. Après avoir demandé, dans la prière au Seigneur qu'Il nous illumine tous de son Esprit, l'Assemblée procédera à l'élection des membres du nouvel ExCo, parmi les candidat(e)s présentés.

Pour finir, en remerciant le Seigneur de sa présence dans l'ExCo nouvellement élu, nous, l'Assemblée, nous leur donnerons leur mission et nous nous engagerons à les soutenir.

4. Indications pour la préparation en Communauté Nationale

Idéalement, l'Équipe de Préparation devrait déjà être constituée dans vos communautés nationales respectives, lorsque vous recevrez le présent numéro de Projets.

La tâche principale de l'Équipe de Préparation est de promouvoir et faciliter la participation de toute la Communauté Nationale CVX à l'Assemblée Générale. En disant cela, nous voudrions vous rappeler que c'est l'ensemble du corps qu'est la CVX qui est présent à chaque Assemblée, par l'intermédiaire des délégués. Le travail de chaque Equipe de Préparation nationale est très important pour permettre à l'Assemblée Générale d'être profondément enracinée dans le chemin parcouru par toutes les communautés nationales depuis Itaiçi.

Les indications suivantes sont données comme outils pour la préparation de l'Assemblée. Pour chaque étape du déroulement de l'Assemblée, nous vous proposons quelques questions et des sujets de partage. Néanmoins, sentez-vous assez libres pour les adapter de manière adéquate aux besoins de votre communauté nationale et des équipes locales.

A - L'état actuel de la CVX en tant que corps

Qui sommes-nous aujourd'hui, en tant que communauté CVX nationale ? Quelles sont nos richesses, lorsque nous nous considérons comme faisant partie d'un même corps apostolique ? quels « signes de vie » percevons-nous au sein de notre communauté nationale ? De quelles façons nos équipes locales ont-elles participé à la préparation de cette Assemblée générale ? Ont-elles le sentiment de faire partie de ce même corps ? Pourquoi et comment ? Ou pourquoi pas ?

Nous choisirons un symbole et nous nous en servirons pour rendre compte de l'état actuel de notre communauté CVX nationale.

(L'expression « état actuel » de la communauté renvoie à la période située en juin-juillet 2003. C'est pourquoi nous vous suggérons de laisser de côté la préparation de cette première étape de l'Assemblée, jusqu'à ce que vous arriviez à la phase finale de la période préparatoire. Le fait de vivre ensemble cette préparation peut s'avérer stimulant pour la communauté nationale tout entière et cela peut modifier quelque peu le regard qu'elle porte sur elle-même.)

B - Demander la grâce de répondre à l'appel à être un corps apostolique

Relisez et réfléchissez bien à ce qui est dit dans le numéro 120 de *PROJETS*. Les thèmes qui y étaient mentionnés étaient les suivants : la Communauté de Vie Chrétienne appelée à mûrir en tant que « corps apostolique » ; de nouvelles manières de procéder - discerner, envoyer, soutenir et évaluer ; la vision de la CVX et les références proposées.

Que faisons-nous déjà dans notre communauté locale ou nationale pour promouvoir ou faciliter la responsabilité partagée de notre mission ?

En considérant notre passé et notre présent, quelles sont les « petites graines » que nous percevons déjà par rapport à la « vision d'un membre de la CVX » et à la « vision de la Communauté de Vie Chrétienne » : histoires, souvenirs et expériences ?

Quelles sont les questions qui me viennent à l'esprit et qui seraient susceptibles de nous aider à percevoir « l'appel », exprimé au travers de ces visions ?

Quels fruits spirituels notre réflexion et notre partage produisent-ils ? Produisent-ils de la joie, la paix et l'unité ? Eprouvons-nous le désir d'aller de l'avant ?

Ou produisent-ils, au contraire, un malaise, des tiraillements et du désespoir ? Pourquoi ?

C - Appelés à nous exprimer en tant que corps apostolique

Evaluation de la présence de la CVX dans les questions sociales, politiques ou ecclésiales : discutons-nous et discernons-nous en CVX à propos des événements marquant la vie de notre pays ? Quels sont les organismes avec lesquels nous sommes en contact et avec lesquels nous entretenons habituellement des relations ? Quels moyens d'information et de formation utilisons-nous pour promouvoir la prise de conscience de la dimension sociale au sein de la CVX ? En tant que corps, collaborons-nous avec d'autres associations sur certaines de ces questions ?

Conscience du charisme de la CVX, comme don au service des autres : notre charisme CVX est-il

bien considéré et apprécié? Comment le proposons-nous autour de nous et en Eglise ? Que pourrions-nous faire pour être davantage présents dans le monde et dans l'Eglise ? Sommes-nous conscients que « personne, après avoir allumé une lampe, ne la recouvre d'un vase ou ne la met sous un lit » (Luc 8, 16) et que « un peu de levain fait lever toute la pâte » ? (1 Corinthiens 5, 6)

D – Collaboration avec la Compagnie de Jésus dans la mission

Quelles sont nos expériences, en tant que CVX, en matière de collaboration avec les Jésuites ? Ces expériences correspondent-elles à nos attentes ? Avez-vous discuté de ces expériences et partagé ces attentes avec le Provincial des Jésuites et les Jésuites de la Province ?

Comment améliorer notre partenariat ? Dans quels domaines ? Quelles attitudes pourraient-elles favoriser un partenariat plus mûr et plus efficace. Quels sont les conditions nécessaires pour parvenir à « une responsabilité partagée en mission » ?

E – Structures et processus pour la CVX en tant que communauté apostolique

Evaluation des processus et structures actuels : nos manières de procéder, à tous les niveaux, nous encouragent-elles à partager notre responsabilité dans la mission ? Quels encouragements et quelle énergie nos réunions d'équipe locale et d'équipe de formation nous donnent-elles ? Percevons-nous des manques dans notre processus de formation ou dans nos différentes équipes nationales ? Sommes-nous conscients de ce que la nomination des différents responsables d'équipes locaux, nationaux et mondiaux exige un discernement, un envoi, un soutien et, enfin une évaluation de la mission que nous leur avons confiée ?

Avons-nous partagé sur le défi spirituel que constitue le fait de répondre à l'appel que nous recevons de Jésus, notre Seigneur ? (« Pierre, descendant de la barque, se mit à marcher sur les eaux et vint vers Jésus », Matthieu 14, 23-32)

Que pouvons-nous suggérer, à tous les niveaux, pour un meilleur partage de la responsabilité en mission. Quels sont les processus et structures les plus urgents à mettre en place ? Et quelles ressources cela suppose-t-il ? Sommes-nous prêts à nous engager à contribuer aux ressources ainsi exigées. Nous vous invitons à réfléchir, avec le Seigneur, aux critères suggérés par Saint Ignace lorsqu'il parle d'élections et de la réforme de notre propre vie (par exemple dans les Exercices Spirituels n° 169 et 189).

F – Election du Conseil Exécutif de la CVX mondiale

L'élection de l'ExCo se préparera en deux étapes distinctes :

Pour l'Equipe de Préparation, la première étape consiste à présenter des candidats à l'ExCo, conformément à l'article 3 du Règlement Intérieur. L'équipe discernera sur le désir et la disponibilité des candidats en s'appuyant sur les critères définis par le Règlement Intérieur. Bien que cela soit plus facile de le faire avec des candidats appartenant à sa propre Communauté Nationale, nous vous demandons de ne jamais négliger d'appliquer ces critères. L'Equipe de Préparation devra envoyer impérativement sa liste de candidats au Secrétariat de la CVX mondiale, avant le 1^{er} décembre 2002. (l'adresse e-mail est mcvx.wclc@agora.it)

La seconde étape commence avec la réception, par l'Equipe de Préparation, de la liste de tous les candidats qui se présentent, accompagnée de leur Curriculum Vitae et de quelques informations à leur sujet. Cette liste sera envoyée par le Secrétariat de la CVX mondiale en mars 2003. Nous vous suggérons alors d'entamer une réflexion priante sur tous ces candidats, non sans avoir, au préalable, consacré du temps à la lecture approfondie de toutes ces informations, en vous appuyant sur l'article 3 du Règlement Intérieur. Cela pourra aider grandement votre délégation lors de l'Assemblée Générale.

Enfin, nous confions à la prière de votre Communauté Nationale, le Conseil Exécutif et l'ensemble du corps apostolique qu'est la CVX, en particulier pour la préparation de l'Assemblée de Nairobi. Ce n'est qu'avec l'aide du Seigneur et ses encouragements que nous serons en mesure de répondre généreusement à Son appel.



**Christian Life Community
Communità de Vie Crètienne
Comunidad de Vida Cristiana**

Préparation pour

Rome, septembre 2002

14^{ème} Assemblée Générale CVX, Nairobi, KENYA 2003

A l'Attention de : La Communità de Vie Crètienne nationale

De : Secrétaire Exécutif de la CVX mondiale

Objet : Matériaux préparatoires à la prochaine Assemblée générale mondiale NAIROBI 2003, qui se déroulera au Kenya, en Afrique du 30 juillet, au matin, au 8 août, au soir.

Dates de diffusion des divers courriers jusqu'à présent :

- 1) Avril 2002 - *PROJETS 119* annonçant la date, le lieu et le thème de la 14^{ème} Assemblée générale mondiale de la CVX.
- 2) Juin 2002 - *PROJETS 120* présentation des orientations de la Communità Mondiale et suggestions relatives aux étapes à franchir pour passer d'une « communauté d'apôtres » à une « communauté apostolique ». Afin de faciliter le processus de discernement, chaque communauté nationale a été invitée à mettre en œuvre une Equipe de Préparation.
- 3) Juillet 2002 – Un mailing relatif au partage des responsabilités par la création d'un *Fonds de solidarité*.
- 4) Septembre 2002 – *PROJETS 121* présentation de l'objectif de l'Assemblée et indications de préparation pour les différentes communautés nationales. Ces dernières comprennent l'Annexe A : critères de sélection des délégués et l'Annexe B : critères pour le choix des candidats au Conseil Exécutif mondial.

Préparation nationale :

- 1) Lancement du processus de préparation dans la Communità nationale.
- 2) Mise en œuvre d'une Equipe de Préparation nationale.
- 3) Sélection des délégués à l'Assemblée mondiale (Annexe A). Ces délégués doivent faire partie de l'Equipe de Préparation mentionnée ci-dessus.
- 4) Diffusion de l'ensemble des matériaux préparatoires dans les communautés nationales.
- 5) Noms des délégués et de leur(s) suppléant(s) à soumettre au Secrétariat d'ici le 1^{er} décembre 2002.
- 6) Discernement sur les candidats potentiels au Conseil Exécutif mondial (voir Annexe B) et envoi des noms d'ici le 1^{er} décembre 2002.
- 7) Concrétisation de la responsabilité partagée par la mise en place d'un Fonds de Solidarité.

Mailings préparatoires à venir :

***PROJETS 122* – Octobre 2002 – Journée mondiale CVX**

***PROJETS 123* – Mars/Avril 2003 – après la réunion de l'ExCo mondial en Février**

***PROJETS 124* – Mai/Juin 2003**

Bulletins d'information supplémentaires

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires ou des points à clarifier, n'hésitez pas à contacter le Secrétaire Exécutif au Secrétariat mondial au mcvx.wclc@agora.it

ANNEXE A

Critères relatifs à la nomination des délégués à l'Assemblée mondiale

Article 2 du Règlement Intérieur, révisé en Août 2002.

NORME GENERALE N°15 : L'Assemblée Générale est l'organe suprême de gouvernement de la CVX. Elle est constituée par le Conseil Exécutif et la délégation de chaque communauté nationale. La délégation de chaque pays se compose ordinairement de trois délégués, dont l'un sera l'assistant ecclésiastique ou son représentant. Les difficultés qui se présenteront dans la constitution des délégations seront résolues par le Conseil Exécutif.

La sélection des délégués requiert « le discernement des esprits » et la préférence doit être accordée à ceux qui correspondent le mieux aux critères qui suivent. Chaque membre de la Communauté nationale doit comprendre qu'être choisi comme délégué n'est pas un « honneur qu'on lui accorde », mais une charge sérieuse et une mission reçue pour le bien de la CVX mondiale.

Les délégués doivent être d'authentiques représentants de leur Communauté Nationale. Etant donné que les délégués sont *mandatés* par la Communauté nationale, pour poursuivre en son nom, le processus de discernement initié au cours de la préparation et qui se poursuivra au cours de l'Assemblée générale à venir, il est important qu'ils :

- soient engagés dans la CVX, en tant que vocation dans l'Eglise et qu'ils s'identifient pleinement aux Principes Généraux ;
- aient une expérience complète des Exercices Spirituels (NG n°4) ;
- soient membres d'une équipe locale stable vivant selon le mode de vie CVX, qui est essentiellement apostolique tel que l'exprime le charisme CVX (Cf. LE SUPPLEMENT DE *PROGRESSIO* 2001) ;
- aient une réelle conscience de la CVX mondiale et un engagement envers elle ;
- aient le soutien de la CVX nationale, de leur famille et de l'équipe locale dans laquelle il/elle vit ;
- soient capables de communiquer dans l'une des langues officielles (anglais, français ou espagnol) ;
- aient la possibilité et le temps de :
 - se préparer à l'Assemblée, en tant que membre de l'Equipe de Préparation nationale ;
 - participer pleinement à l'Assemblée ;
 - de faire-part de l'expérience et des décisions prises par l'Assemblée mondiale une fois de retour dans leur Communauté Nationale ;
 - participer activement au niveau national à la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée mondiale.

Autres remarques :

Chaque Communauté Nationale est invitée à étudier soigneusement ces critères et à les utiliser pour le choix des délégués et d'au moins un suppléant. Dans l'éventualité où une Communauté Nationale **ne serait pas**, pour une raison quelconque, **en mesure de trouver 3 délégués qui remplissent ces critères**, elle est invitée à n'envoyer que le ou les deux membres qui répondent le mieux à ces critères.

Un délégué qui serait assistant ecclésiastique devrait conserver son poste après l'Assemblée, au moins durant le temps nécessaire pour permettre le démarrage de la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée.

ANNEXE B

Procédure et critères relatifs à la nomination de candidats Au Conseil Exécutif de la CVX mondiale

Article 3 du Règlement Intérieur, révisé en août 2002

1. Procédure pour la nomination des candidats

Chaque Communauté Nationale membre de la Communauté Mondiale est appelée à désigner des candidats pour tous les postes à élire (7) au Comité Exécutif.

Président, Vice-Président, Secrétaire et 4 Conseillers *

L'Assemblée Générale élit le Conseil Exécutif pour la période qui va jusqu'à l'Assemblée Générale qui suit (Norme Générale 16f). Chaque Communauté membre peut désigner *une* personne pour chaque poste à pourvoir, soit un maximum de sept noms. Les personnes nommées peuvent être membres de la même Communauté Nationale ou de toute autre Communauté Nationale.

Conformément à la Norme Générale 21a, un membre du Conseil Exécutif n'est rééligible qu'une seule fois.

Les noms doivent être transmis aussi rapidement que possible au Secrétariat mondial par le Conseil Exécutif National. Conformément à la Norme Générale 28, les noms doivent avoir été reçus par écrit dans les six (6) mois, au moins, précédant l'Assemblée.

Le Secrétariat mondial prendra contact avec les candidats nommés pour leur demander leur consentement. Dans le même temps, un questionnaire leur sera remis.

La liste des candidats ayant accepté la nomination, ainsi que leur réponse au questionnaire, vous seront envoyées à l'occasion d'un mailing à venir, afin de permettre un premier discernement avant l'élection elle-même.

La nomination des candidats est une grande responsabilité pour la Communauté Nationale. Une approche priante est indispensable, de même qu'un discernement s'appuyant sur les critères suivants :

**** En fonction de l'approbation d'une proposition de modification de la NG n°21a, visant à opter pour un 4^{ème} Conseiller en lieu et place d'un trésorier.***

2. Critères pour la sélection des candidats

Lorsque l'Assemblée élit le Conseil Exécutif, ses membres ne sont pas appelés à ajouter une tâche supplémentaire à leurs nombreuses activités. Ils sont invités à amender leur vie personnelle et leur état (*Exercices Spirituels 189*), en fonction de cet appel reçu de la part du Seigneur, au travers de l'Assemblée qui les élit. Ils apprennent à réfléchir et à méditer sur la manière dont il convient de réorganiser toutes les dimensions de leur vie. (*Exercices Spirituels 21*) Etant donné que la CVX est appelée à être un corps apostolique, on attend des membres du Conseil Exécutif qu'ils répondent dans un esprit d'amour et qu'ils soient généreux dans leur engagement.

Afin d'être en mesure d'exercer la responsabilité que lui confie l'Assemblée Mondiale et d'en rendre compte, le Conseil Exécutif perçoit son travail comme une MISSION pour laquelle il discerne, envoie ses

membres, les soutient et procède à une évaluation annuelle de sa propre action.

Conformément à la Norme Générale N°20, le Conseil Exécutif est responsable du gouvernement ordinaire de notre Communauté de Vie Chrétienne. Pour cette tâche importante, nous avons besoin de personnes mûres, ayant des qualités de leader indispensables à la vie d'une association internationale. Il est donc impératif que les candidats répondent aux critères suivants :

- engagement dans la CVX considérée comme leur vocation ;
- identification aux Principes Généraux de la CVX et style de vie personnelle qui ne soit pas en contradiction avec ces principes ;
- disponibilité (volonté et temps) pour donner la priorité aux obligations d'un membre actif de l'ExCo mondial, ayant le soutien de sa propre Communauté Nationale, de sa famille et de son équipe CVX ;
- conscience de la dimension mondiale de la CVX et engagement envers la CVX mondiale ;
- expérience complète des Exercices Spirituels (NG n°4) ;
- une profonde expérience du mode de vie CVX, incluant :
 - une compréhension et une expérience des Exercices Spirituels, en tant que processus de vie,
 - l'appartenance à une équipe locale CVX dans laquelle il est possible de pratiquer le discernement en commun et le partage de la vie et de la foi,
 - un engagement apostolique et une compréhension de la mission ;
- une solide formation CVX
 - compréhension des processus de groupes et du processus de croissance personnelle,
 - expérience de responsabilités dans la CVX nationale ou dans les sphères ecclésiales, professionnelles ou civiles ;
- une bonne relation avec la CVX nationale, la hiérarchie de l'Eglise et la Compagnie de Jésus ;
- une bonne connaissance des Saintes Ecritures et des enseignements de l'Eglise ;
- la capacité à travailler en équipe ;
- une bonne connaissance de l'une, au moins, des langues officielles – Anglais, Espagnol ou Français.

Exigences pratiques

- Disponibilité pour préparer et participer activement à la (ou aux) réunion(s) annuelle(s) du Conseil Exécutif. (8 jours, plus les journées de déplacements)
- Disponibilité pour être envoyé, pour une période comprise entre deux et dix jours, dans toute Communauté nationale ou régionale qui requiert un soutien pour maintenir une présence active et efficace dans la région concernée.
- La capacité et la volonté d'exercer la responsabilité partagée confiée à l'ExCo entre deux réunions. Cela implique la disponibilité et la capacité de communiquer très régulièrement, au moins une fois par semaine, avec les autres membres de l'ExCo, en utilisant les moyens adéquats, tels que e-mail, etc.
- La capacité de lire et écrire, des courriers, rapports et autres documents en anglais et d'y répondre.